

INTERRUPTION DES LIAISONS ENTRE LES WILAYAS

COLÈRE DES TRANSPORTEURS PRIVÉS

Page 4

COUR D'ALGER

**REPORT DU
PROCÈS EN
APPEL DE
L'AFFAIRE ALI
HADDAD**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4093 | Lundi 21 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN QUOTIDIEN
DE LA COVID-19 EN ALGÉRIE

**203 NOUVEAUX
CAS, PRÈS DE
50.000 AU
TOTAL**

Page 4

NORMALISATION AVEC ISRAËL

L'ARABIE SAOUDITE VA-T-ELLE SUIVRE ?



Pages 16



RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL
**DÉBUT DE LA
RÉVISION DES LISTES
ÉLECTORALES**

Page 3



LUTTE ANTITERRORISTE

**UN ELEMENT ABATTU ET UN
PISTOLET MITRAILLEUR
RÉCUPÉRÉ À JIJEL**

Page 3



5

personnes secourues
et 4 corps repêchés
à Mostaganem.

35

morts déplorés
en 1 semaine dans
des accidents de
la route.

747

mille dossiers
touchant aux
Domaines régularisés
à ce jour.

Des oléiculteurs de Tizi-Ouzou primés au concours Djaffar-Aloum

Deux oléiculteurs de Tizi-Ouzou ont été primés pour la qualité de leur produit lors de la 2^e édition du concours national Djaffar-Aloum de la meilleure huile d'olive vierge extra. Il s'agit de Fayçal Amazit d'Ifigha et Mahfoud Sahnoune de Djamaâ n'Saridj, respectivement primés des médailles d'or et de bronze dans la catégorie fruité vert intense, lors de ce concours organisé par le Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole. Quelque 22 concurrents issus de 15 wilayas du pays ont pris part à cette compétition, encadrée par des goûteurs de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne. Les prix seront remis lors d'une cérémonie qui se tiendra le 26 novembre prochain à l'occasion de la journée mondiale de l'Olivier. Pour rappel, M. Amazit, membre de la coopérative Achvaili n'Ath Ghovri, a été également lauréat en mai dernier du prix "Gourmet" au 18^e Concours international des huiles du monde organisé à Paris par l'Agence de valorisation des produits agricoles.



L'USTHB termine 1^{re} au terme de la finale nationale du groupe Huawei



L'université des sciences et technologies Houari-Boumediene (USTHB) de Bab-Ezzouar s'est classée 1^{re} à l'issue de la finale nationale de la compétition internationale organisée par le groupe chinois des technologies Huawei.

3.000 étudiants algériens ont pris part à la compétition pour laquelle 30 concurrents ont été sélectionnés pour la finale nationale, organisée récemment par visioconférence. L'USTHB a été suivie de l'université de Saïda. 3 étudiants vont donc concourir lors de la seconde étape à l'échelle africaine devant réunir 29 pays afin d'arracher le quitus d'accès à l'étape finale de cette compétition devant se dérouler en Chine. Cette compétition est destinée à contribuer au développement de l'écosystème de talents dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et à faire face aux impératifs de la transformation digitale. Huawei Algérie se réjouit du "fort engouement ainsi que de l'ambiance conviviale et studieuse" suscités par cette compétition lors de la finale natio-

Orientations, préinscriptions et inscriptions universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé que la procédure d'orientation, de préinscription et d'inscription définitive des nouveaux bacheliers de cette année "se fera exclusivement par voie numérique". S'exprimant lors de la signature de la circulaire ministérielle relative à l'orientation et l'inscription des bacheliers de 2020, le ministre a précisé qu'"outre les procédures effectuées par voie numérique, la prochaine rentrée universitaire verra l'organisation de portes ouvertes exclusivement en ligne avec activation du mécanisme e-paiement pour les droits d'enregistrement". Pour les nouveaux bacheliers, il a été décidé, à l'exception des branches des sciences médicales, l'annulation de la moyenne nationale dans les branches des sciences et techniques des activités physiques et sportives, les écoles normales supérieures, les sciences vétérinaires et les sciences politiques. Il s'agit également d'orienter automatique-



Fillali Ghouini

"La révision constitutionnelle est une réponse aux revendications légitimes exprimées par les Algériens lors du hirak populaire..."

En respectant la distanciation physique, l'équipe encaisse... 37 buts

Ces pauvres footballeurs amateurs ont pris la pire déculottée de leur vie, le 16 septembre dernier. Et l'info a littéralement fait le tour du monde : 37-0, c'est du rarement vu.

Les joueurs ont eu peur d'être contaminés par le coronavirus. En effet, ils ont appris que leurs adversaires avaient été en contact avec 1 personne infectée lors d'un match précédent.

Ils n'ont pas voulu déclarer forfait. Ils se sont donc présentés seulement avec 7 joueurs – le minimum autorisé sur la pelouse – et de respecter la distanciation sociale tout au long de la rencontre, abandonnant ainsi toute idée de marquage et évitant le moindre duel.

Un ours sonne à la... porte d'une maison en Californie

Il était 22h et la propriétaire d'une maison à Truckee, en Californie, lorsqu'elle a entendu la sonnette. Elle a été un peu inquiète comme elle habite dans un quartier calme et n'attendait pas à de la visite.

Lorsque la sonnette a retenti une deuxième fois, la femme et son mari sont descendus pour regarder la camera de surveillance et, à leur grande surprise, ils ont découvert que c'était un ours. L'histoire ne dit pas si le couple a accepté de recevoir le visiteur insolite.

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Début de la révision des listes électorales

L'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision du référendum sur l'amendement constitutionnel prévue le 1er novembre, a été lancée hier.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Cette opération intervient suite à la convocation du corps électoral par le président de la République, pour le référendum sur l'amendement constitutionnel prévu le 1er novembre 2020. Le décret présidentiel fixe, en vertu de l'article 14 de la loi organique 16-10 du 22 Dhou El Kaâda 1437, correspondant au 25 août 2016, relative au régime électoral "la date de la révision exceptionnelle des listes électorales, au 20 septembre courant, pour une durée de 08 jours".

Suite à la signature, mardi dernier, du décret présidentiel fixant la date de la convocation du corps électoral pour le référendum sur la révision constitutionnelle, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), informe l'ensemble des citoyennes et citoyens que la période de révision exceptionnelle des listes électorales débutera le dimanche 20 septembre et se poursuivra jusqu'au 27 septembre 2020.

La société civile investit le terrain

Le mouvement populaire a accentué "l'effacement des partis politiques traditionnels". Le vide créé par cette nouvelle donne laisse place à l'émergence d'une société civile qui occupe le devant de la scène, et engage une campagne de présentation du contenu du projet de la Constitution aux larges franges de la population.

Dans un reportage, diffusé hier dimanche



sur les ondes de la radio Chaîne 3, Ibtissem Hamlaoui, de la Ligue nationale pour la culture et la pensée, souligne que l'objectif de cette campagne de proximité est d'"expliquer aux citoyens les différents articles de la Constitution". Le but de Mme Hamlaoui est de "transmettre l'idée globale de la Constitution", car, note-t-elle, "on ne peut se mettre d'accord sur plus de 200 articles, mais on doit peser les avantages et les inconvénients, afin de prendre ses responsabilités envers la nation".

Crise sanitaire et mutation du domaine de communication obligent, les activistes de la société civile comptent surtout miser sur réseaux sociaux pour faire parvenir leurs messages. Nouredine Benbraham, militant associatif insiste sur l'utilisation des nouvelles technologies. "Il faut utiliser ce pont interactif, via les plateformes

internet, les réseaux sociaux pour introduire un débat citoyen autour de la constitution", recommande-t-il.

Cette voie n'exclut pas pour autant le travail sur le terrain, qui constitue la force du mouvement associatif. "Le mouvement associatif est plus efficace sur le terrain", estime, pour sa part, la militante Meriem Belkacemi.

Au cours d'une rencontre, qui a réuni les différentes associations et organisations, les acteurs de la société civile ont exprimé leur disponibilité à contribuer à "un changement positif", auquel aspire l'ensemble des Algériens, estimant que la nouvelle Constitution, qui sera soumise à référendum, se veut "un pas important sur la voie de l'édification d'une Algérie forte et consensuelle englobant toutes les franges de la société".

C. A.

L'EXPERT EN STRATÉGIE MOHAMED BERKOUK :

"La nouvelle Constitution va ouvrir le champ politique"

Dans la perspective des élections, le 1er novembre prochain, lors desquelles les Algériens vont avoir à se prononcer sur le projet de la nouvelle Constitution, la chaîne 3 recevait, hier, l'expert en géopolitique, Mohamed Berkouk.

En réponse aux questions posées, ce dernier s'est attaché à expliquer et à commenter quelques uns des principes fondamentaux qui y sont contenus, à l'exemple de la série d'articles traitant des droits de l'Homme, dont il considère qu'ils constituent le "socle normatif le plus important de cette Constitution".

En dehors des droits sociaux, tels que celui de la santé, de l'emploi ou du logement, il note que ce texte se focalise particulièrement sur les droits politiques, tels ceux autorisant à créer des partis politiques ou de participer à des manifestations pacifiques, autant d'aspects, selon lui, qui annoncent une volonté de promouvoir les libertés publiques et d'offrir une garantie de

jouissance de ces droits en permettant à la Société civile, "le capital social de tout de pays", de s'impliquer dans les affaires publiques.

Pour ce qui a trait à l'introduction de l'alternance du mandat présidentiel dans la nouvelle Loi cadre, un principe également élargi aux parlementaires, M. Berkouk observe que ce qui est recherché à travers ces aspects, c'est l'introduction d'une alternance politique, ouvrant le champ politique à de nouveaux acteurs, "notamment les jeunes", pour permettre, ajoute-t-il, une véritable circulation des élites et, parallèlement, l'émergence de nouveaux programmes politiques.

De la séparation des pouvoirs, législatif et judiciaire, affirmé dans la nouvelle Constitution, "un élément important pour une démocratie naissante" l'intervenant estime que pour que cet équilibre puisse s'établir entre ces derniers, il faut définir les règles d'engagement de l'Etat et celles

du type de système politique, source de la légitimité, ainsi que les rapports de collaboration ou de force entre ces pouvoirs. Des pouvoirs de la Cour constitutionnelle, l'invité note qu'il existera, désormais, une multitude d'acteurs politiques qui pourraient engager la responsabilité de celle-ci par rapport à un certain nombre de questions, comme par exemple, la constitutionnalité des engagements de l'Algérie par traités ou accords, mais également pour certaines lois ou décisions de justice.

Pour cet expert en géopolitique, les divers chapitres de la Constitution consacrés à la lutte contre la corruption "et pour une gouvernance démocratique", en réponse aux revendications des citoyens, expriment un engagement formel de l'Etat algérien à assainir et à moraliser la sphère publique et d'ouvrir la voie à une gouvernance démocratique "saine".

R. N..

MALI

Sabri Boukadoum entame une visite de travail à Bamako

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, dépêché par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a entamé hier matin une visite de travail dans la capitale malienne Bamako, au cours de laquelle il aura des entretiens sur la situation dans ce pays, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Dépêché par Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, est arrivé ce jour à Bamako dans le cadre d'une visite de travail", annonce la même source, qui précise que cette visite, "la deuxième en l'espace de moins d'un mois, s'inscrit dans le cadre des relations fraternelles, d'amitié et de coopération qui lient l'Algérie au Mali". "M. Sabri Boukadoum aura une série d'entretiens avec plusieurs interlocuteurs, maliens et internationaux, sur la situation au Mali", ajoute le communiqué.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE Un élément abattu et un pistolet mitrailleur récupéré à Jijel

Un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier, un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur lors d'une opération de fouille et de ratissage à l'est de Taxena, à Jijel, en 5e Région militaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a abattu un (01) terroriste, ce matin du 20 septembre 2020, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Oued Djendjen dans la localité d'Amssif à l'est de la commune de Taxena, wilaya de Jijel en 5e Région militaire", précise la même source. Cette opération, est-il ajouté, "toujours en cours, a permis de récupérer un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs garnis et d'autres objets".

"Cette opération vient booster la dynamique de résultats positifs réalisés par les unités de l'Armée nationale populaire, et dénote de la permanente veille, à travers tout le territoire national, pour mettre en échec toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et la stabilité du pays", souligne le MDN.

R. N.

INTERRUPTION DES LIAISONS ENTRE LES WILAYAS Colère des transporteurs privés

L'activité de transport a été profondément marquée, hier matin, par une perturbation imprévue, comme nous l'avons constaté à la station de Rouiba où les propriétaires des bus ont "tiré le frein", affichant sur la devanture de la leurs véhicules la banderole: " En gève".

Le syndicat des transporteurs, initiateur de cette grève, a deux revendications principales, à savoir la reprise des liaisons entre les wilayas et une indemnisation, à cause des pertes subies, à cause des mesures sanitaires.

"On ne comprend pas que le transport puisse reprendre à l'intérieur des wilayas mais pas entre les wilayas, s'étonne Brahim Bettache, représentant syndical, c'est quasiment les mêmes conditions de transport".

"Nous sommes d'accord pour les mesures barrières, pour limiter également le nombre de voyageurs de façon à éviter le contact, mais on ne peut plus supporter cette situation, beaucoup de propriétaires de bus, achetés à crédit, sont en faillite", ajoute M. Bettache qui lance un appel au président de la République.

R. N.

BÉJAÏA Les propriétaires des débits de boissons alcoolisées ferment la RN9

La RN9, reliant Béjaïa à l'Est du pays, a été fermée tôt hier, par les propriétaires de débits de boissons alcoolisées de Béjaïa, qui réclament la réouverture de leurs commerces, fermés depuis mars, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

C'est la deuxième fois que cet important axe routier est fermé, après celle du 4 septembre. La route a été barrée au niveau du tunnel d'Aokas à l'Est de la wilaya de Béjaïa. Le blocage de la route a généré d'énormes bouchons et a fortement pénalisé les usagers de cet axe routier.

Alors que les autorités ont procédé à un déconfinement progressif en autorisant la réouverture des mosquées, des plages, des commerces, des lieux de détente et de loisirs...etc, les exploitants des débits de boissons alcoolisées ne sont toujours pas autorisés à rouvrir leurs commerces.

Il convient de rappeler, que les tenants des débits de boissons alcoolisées ont organisé, durant le mois d'août écoulé, plusieurs rassemblements devant le siège de la wilaya de Béjaïa. Les protestataires dénoncent le silence des autorités, quant à la reprise de leurs activités.

R. N.

FERMETURE DES FRONTIÈRES :

"Il y a des Algériens qui doivent rentrer au pays"

Le député de l'émigration, Nouredine Belmeddah, appelle à la réouverture, "ne serait-ce que partielle", des frontières pour permettre le retour au pays aux Algériens, et donne des exemples de cas jugés "urgents".

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Certains cas urgents ont été interdits de rentrer dans les avions réservés au rapatriement. Ils avaient des parents qui étaient entre la vie et la mort", déplore M. Belmeddah dans une déclaration hier à un site d'information électronique.

Pour lui, "dans la conjoncture actuelle, on ne peut pas fermer les frontières aux ressortissants ayant un passeport algérien". "Pour notre part, nous comprenons toute mesure que l'État algérien entend prendre, et nous sommes disposés à l'appliquer", ajoute-t-il.

"Nous sommes conscients que la situation épidémiologique est encore dangereuse dans tous les pays du monde, comme il se pourrait qu'on assiste à d'autres phases de cette épidémie. Et l'Algérie n'est pas prête à sacrifier la santé et la sécurité de ses citoyens. Mais il y a des Algériens qui doivent rentrer au pays", insiste-t-il.

La communauté algérienne à l'étranger "comprend parfaitement la décision naturelle et logique de la fermeture des frontières à cause de la pandémie de coronavirus", assure l'élue.

"Cette décision est la plus idoine et la plus rapide pour protéger les Algériens de cette épidémie", soutient-t-il, en rappelant que l'Algérie "a déployé des efforts comme aucun autre pays, ça il ne faut pas le nier, en procédant au rapatriement de 32.000 de ses ressortissants qui étaient bloqués à l'étranger".

"Ces derniers ont été pris en charge, et il y en a même parmi eux qui ont été rapatriés gratuitement, pour être pris en charge dans de grands hôtels", poursuit-il.

M. Belmeddah égrène quelques cas qui, selon lui, nécessitent une prise en charge urgente. "Je connais des familles dont les enfants devaient passer le baccalauréat et



qui ont été privés. D'autres devaient envoyer des médicaments pour leurs parents qui en dépendent...".

"Certains, au moment où on les a appelés pour embarquer, ont eu un contretemps qui les a contraints à changer de numéro de téléphone, et se sont retrouvés sans la moindre information. Un Algérien, qui avait son fils hospitalisé, m'a expliqué qu'il ne pouvait pas partir et le laisser", détaille-t-il.

"Il y a des Algériens qui ont une résidence à l'étranger et une nationalité étrangère, mais qui travaillent et vivent en Algérie. D'autres ont la nationalité étrangère et la résidence à l'étranger mais ont des enfants qui poursuivent leur scolarité en Algérie. Il y en a aussi parmi notre communauté certains qui travaillent à l'étranger pendant une certaine période et repartent en Algérie pour y passer le reste des mois. Certains n'ont pas vu leurs enfants et épouses depuis une année. Imaginez qu'un Algérien s'est contenté de voir son enfant qui était né en Algérie via le smartphone. Un Algérien qui réside à l'étranger m'a raconté que sa femme qui vit en Algérie est sur le point d'accoucher. Il est complètement désespéré devant cette situation". "Nous souhaitons que ces cas humanitaires soient pris en charge par l'État algérien", détaille encore M. Belmeddah.

Obstacles bureaucratiques

En sa qualité de député de l'émigration, Nouredine Belmeddah a adressé des courriers aux hautes autorités du pays, sur la réouverture des frontières, tout en soulignant qu'elles sont souveraines de prendre les mesures qu'elles jugent idoines.

R. R.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Pharmatec va se lancer dans les tests PCR

Le dispositif de dépistage du nouveau coronavirus Covid-19, par test PCR en Algérie, devrait se renforcer avec l'entrée en lice des laboratoires Pharmatec, a-t-on appris de source sûre, ce dimanche 20 septembre. Filiale du groupe Ceval, Pharmatec a obtenu l'autorisation du ministère de Santé, pour effectuer les tests et va ouvrir son premier laboratoire dans "dix à 15 jours" à Alger. D'autres laboratoires seront ouverts, selon la demande, partout en Algérie, selon notre source. Pharmatec vise surtout le marché corporate. Les tests PCR sont cruciaux pour les entreprises qui veulent éviter à tout prix que des clusters se forment dans leurs usines. Si une personne est contaminée dans une usine, elle peut contaminer l'ensemble du personnel et provoquer la fermeture de l'usine. Ce qui va coûter très cher à l'entreprise financièrement, mais aussi au

plan humain en cas de décès de la Covid-19. Du coup, les entreprises qui ont repris le travail, ou qui sont obligées de maintenir leurs activités en dépit de la pandémie de coronavirus, ont besoin de tester l'ensemble de leur personnel, pour détecter les employés infectés, les mettre en quaran-

taine, et éviter que le virus atteigne d'autres salariés. Outre les entreprises, Pharmatec veut proposer ses services pour effectuer les tests PCR aux Algériens rapatriés de l'étranger, afin de leur éviter les longues périodes de quarantaine dans les hôtels.

R. N.

BILAN QUOTIDIEN DE LA COVID-19 EN ALGÉRIE

203 nouveaux cas, près de 50.000 au total

L'épidémie de coronavirus Covid-19 poursuit sa lente décline en Algérie, avec 203 nouveaux cas recensés ces dernières 24 heures, contre 210 samedi et 219 vendredi, selon le bilan officiel de ce dimanche 20 septembre.

Par wilayas, et avec 43 nouveaux cas, Alger a enregistré le plus grand nombre nouvelles infections au niveau national, devant Tizi-Ouzou et Blida (+27).

Au total, 49.826 personnes ont officiellement été infectées par le nouveau coronavirus en Algérie depuis le début de l'épidémie en février dernier dans le pays. À ce rythme, l'Algérie devrait franchir demain la barre des 50.000 cas officiellement recensés, et repasser sous la barre des 200 quotidiens.

R. N.

UN SOULAGEMENT POUR LA CORPORATION

Les contractuels de l'éducation intégrés



Les contractuels de l'Education nationale seront intégrés à leurs postes de travail, à partir du 1er novembre. C'est ce qu'a indiqué la direction de la Fonction publique, qui souligne que les postes budgétaires sont disponibles.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Finalement, cette décision va enchanter les contractuels, qui ont du attendre longtemps la confirmation à leurs postes. Ainsi, selon la direction générale de la Fonction publique, "un visa d'approbation est accordé aux contractuels du pré-emploi de l'éducation, conformément aux dispositions du décret n°25 du 16 décembre 2019".

La DG de la Fonction publique explique,

que "les détenteurs de contrats parmi les fonctionnaires de l'éducation disposeront de postes budgétaires à partir du 1er novembre, et seront intégrés". Il faut signaler que du retard dans l'application de cette décision a conduit bon nombre de cette catégorie professionnelle, à s'interroger sur les perspectives dans leur stabilisation dans le travail.

Qu'ils soient enseignants ou personnel technique et administratif, ces travailleurs du pré-emploi ont été lésés par une absence de catégorisation de leurs postes et des salaires dérisoires, et cela a duré des années.

Aujourd'hui, il y a lieu d'indiquer que "cette catégorie bénéficiera de l'application du décret avec effet rétroactif", compensant ainsi les dysfonctionnements au niveau des rémunérations. De son côté, le ministre de l'Education a instruit aux différentes directions de l'Education, de prendre en charge tous les dossiers des contractuels, en les avalisant administrativement. Sur cette base, les détenteurs des contrats

de pré-emploi seront cette fois bien identifiés en attendant leur consécration aux différents postes d'emploi.

Cette procédure qui a dû être arrêtée depuis des mois en raison de la crise sanitaire va reprendre bientôt et sera achevée durant le mois d'octobre selon une note du ministre de l'Education.

Il est à signaler que les services du contrôle financier au niveau de certaines wilayas n'ont pas donné leur accord, prétextant l'absence de postes budgétaires disponibles. Ce qui a été démenti par la DG de la Fonction publique, qui estime que ces postes seront notifiés à partir de la prochaine rentrée scolaire, et que le gouvernement aurait donné son accord sur ce dossier.

Dans le même sillage, les versements des salaires qui ont pris parfois des retards d'un an seront totalement versés aux bénéficiaires qui ont plusieurs fois protesté contre ces agissements de l'administration.

F. A.

LA CORRECTION DES COPIES DES ÉPREUVES DU BAC AURA LIEU EN DÉBUT DE SEMAINE

L'heure de vérité a sonné !

PAR IDIR AMMOUR

Si les 413.870 candidats, dont 223.668 candidats libres au Baccalauréat, font relâche depuis jeudi dernier, les 48.000 examinateurs et correcteurs mobilisés pour cet examen, quant à eux, entameront à partir du début de cette semaine, le sprint de la correction des copies, a-t-on appris. Il convient de souligner, que vu les circonstances inédites qu'a enduré l'école algérienne durant cette crise sanitaire, à achever les programmes de l'année scolaire, le département de Mohamed Ouadjaout, a décidé de limiter les dégâts, et ce en prenant une décision courageuse, celle concernant les sujets d'examen du baccalauréat 2020, qui ont traité uniquement les pro-

grammes scolaires étudiés et abordés par les élèves avec leurs enseignants pendant les deux premiers trimestres de l'année scolaire 2019/2020. Dans un autre cadre, comme assuré récemment par la tutelle, toutes les dispositions ont été prises pour que ce rendez-vous soit une réussite totale. Sur le plan organisationnel, tous les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement ont été mobilisés, sachant qu'ils se dérouleront dans un contexte exceptionnel; car apparemment le Coronavirus n'est pas prêt de se dissiper d'ici là. Cependant, la tutelle a insisté sur la mise en place de mesures préventives et sanitaires; afin d'éviter tous risques de contamination au niveau des 81 centres de correction repartis à travers le territoire

national. Afin de préserver la sécurité la crédibilité de cet examen qui a fait couler beaucoup d'ancre, lors des précédentes éditions, la tutelle veut se redorer le blason, en promettant de garantir le principe de l'égalité des chances entre les candidats. La rigueur donc rien que la rigueur, la Présidence et le ministère de l'Education restent intraitable sur cette question car il y va de la crédibilité des examens et par là même la crédibilité de l'Etat. Pour ce, le ministre a affirmé que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour lutter contre la triche et préserver la crédibilité des examens, mettant en garde contre des poursuites judiciaires qui toucheront les tricheurs.

I. A.

UNIVERSITÉ

Vers l'adoption de l'enseignement à distance

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a déclaré, hier, lors de son déplacement à la wilaya de Laghouat, que "les efforts s'orientent vers l'adoption de l'enseignement à distance en fonction des exigences de la modernisation", rapporte la Radio nationale.

Le ministre a précisé que "les efforts du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique se dirigent vers l'adoption de l'enseignement à distance, la formation en alternative, en fonction des exigences de la modernisation".

Abdelbaki Benziane a expliqué que "cette expérience d'enseignement à distance a été largement saluée par les acteurs après qu'elle se soit avérée comme choix primordial à développer en perspective", selon le même média.

Il a ajouté que "les établissements universitaires ont fait preuve de compétences de s'y adapter, en dépit des contraintes rencontrées afférentes notamment au faible débit d'Internet".

Pour rappel, le ministre a indiqué, le 25 août dernier, que le retour progressif présentiel se fera à partir du 19 septembre à travers 3 groupes, tandis que la clôture de l'année universitaire 2019-2020 est prévue pour le 30 novembre 2020.

En effet, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Morsli Laredj, avait révélé, jeudi 27 août, que le 19 septembre avait été proposé comme date de la rentrée universitaire pour l'année 2020/2021.

COUR D'ALGER

Report du procès en appel de l'affaire Ali Haddad

La Cour d'Alger a décidé, hier, le report au 27 septembre en cours, du procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad, condamné en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA.

La Cour a décidé le report de ce procès en appel, à la demande du collectif de défense pour la consultation des documents de l'affaire et la réunion des conditions requises pour le procès, dont la comparution de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, incarcéré à la prison d'Abadla (Béchar) et de Ali Haddad détenu à la prison de Tazoult (Batna), devant la Cour.

L'ancien chef du FCE (Ali Haddad) a été condamné à plusieurs peines, dont la confiscation de tous ses biens, pour des chefs d'accusation liés à la corruption notamment l'obtention de privilèges immobiliers et bancaires, et conclusion de marchés, en violation de la législation.

Outre les frères d'Ali Haddad, plusieurs ministres et cadres, dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ont été également condamnés dans cette affaire par le Tribunal de première instance, à des peines de 12 ans de prison assorties d'une amende d'un million DA, pour les chefs d'inculpation de "dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction".

R. N.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Blida
Direction De L'administration Locale

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 correspondant au 20 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert n°02/2020 lancé pour l'opération : **ACQUISITION DE TROUSSEAUX SCOLAIRE POUR LES ELEVES NECESSITEUX**
Publié sur les quotidiens nationaux comme suit :

* جريدة الحياة بتاريخ 2020/05/14
* جريدة Midi Libre بتاريخ 2020/05/13

La direction de l'administration locale prononce l'attribution provisoire de l'opération comme suit :

SOCIETE	numéro d'identification fiscale NIF	Montant en DA	Analyse technique	Observation
ZN3 MULTI SERVICE	170090101064119	14 656 635.00 DA	30	Offre moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 correspondant au 20 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours et cela à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché dans la presse. Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la direction de l'administration locale de la wilaya de Blida (Bureau des marchés) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 4093 - Lundi 21 septembre 2020 - 2016 015 087

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville
Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Constantine
UV N° 02 nouvelle ville Ali Mendjeli
Service Etudes et Evaluation
Bureau des études et évaluation relatif aux projets des équipements publics autres.
Tel : 031.75.31.15 - 031.75.32.17

وزارة السكن و العمران و المدينة
مديرية التجهيزات العمومية لولاية قسنطينة
الوحدة الجزائرية رقم 02 بلدية الجديدة علي مندلي
مصلحة الدراسات و التقييم
مكتب الدراسات و التقييمات المتعلقة
بالتجهيزات العمومية القطاعية الأخرى.
تلفون : 031.75.32.17 - 031.75.31.15

N° 2032 /SEE/DEP/2020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

OBJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE PRODUITS SAISIS AVEC SALLE DE VENTE A LA NOUVELLE VILLE ALI MENDJELI, CONSTANTINE.

Conformément aux articles 39,40,42,44 et 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Constantine (NIF : 099025019009819) porte à la Connaissance des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N°14/DEP/2020 Relatif à l'étude et suivi pour la réalisation d'un magasin de stockage de produits saisis avec salle de vente à la nouvelle ville Ali Mendjeli, Constantine, parue dans le Journal EDOUGH NEWS en date du 04/03/2020.

L'ouverture des plis en date du 14/09/2020.

Qu'après analyse et délibération, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres lors de la séance du 10/09/2020 a attribué le marché provisoirement à la société SCP BART BEJAIA.

BET	NIF	ADRESSE	Note globale	Montant étude Tranche ferme	Montant suivi Tranche conditionnelle	Délai étude	Délai suivi	Critères de choix
				5 795 517.00 DA	8 652 462.00 DA	02 mois	12 mois	
SCP BART BEJAIA	099806010013346	Residence Boukaria, Parc d'attractions, Mezaia Rt, 8 niveau 1 BP 33- Liberté Béjaia	83.88/100	14 447 979.00 DA		14 MOIS		Meilleure note

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

- Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics dans les dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Equipements Publics, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Midi Libre n° 4093 - Lundi 21 septembre 2020 - 2025 003 291

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

L'urgence pour l'Algérie d'avoir une vision stratégique d'adaptation face aux tensions en Méditerranée orientale et aux enjeux géostratégiques en Libye

Le monde s'oriente 2020-2030-2040, inéluctablement, vers une nouvelle gouvernance mondiale, la transition numérique et énergétique avec un nouveau modèle de consommation et le primat du savoir, imposant à nos dirigeants une vision stratégique à moyen et long termes.



RÉVISION DE LA CONSTITUTION LE 01 NOVEMBRE 2020

Les quatorze objectifs stratégiques de l'Algérie 2020/2025/2030 : Moralisation de la vie politique, refondation de l'Etat et développement

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Pour paraphraser les militaires devant s'attaquer à l'essentiel et non au secondaire afin de ne pas se tromper de cibles. Il existe une loi en sciences politiques : 20% d'actions bien ciblées ont un impact de 80%. Mais 80% d'actions mal ciblées ont un impact seulement de 20% pour dépasser l'entropie, et trouver des solutions réalistes, il s'agit de réaliser un bilan serein de tout ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire pour corriger les erreurs du passé et ce par un langage de vérité loin de toute sinistrose, une visibilité et cohérence dans la démarche des réformes et une nette volonté politique de changement

D'où l'importance de la moralisation de la vie politique et sociale sans laquelle aucun développement n'est possible. Cela implique d'une redéfinition du nouveau rôle de l'Etat dans le développement économique et social et d'une manière claire les relations entre l'Etat et le marché qui doivent procéder d'une démarche pragmatique autour de quatorze (14) axes directeurs que j'ai développés par ailleurs (voir nos conférences devant le parlement européen Bruxelles novembre 2012-- devant l'ensemble des attachés économiques des ambassades accrédités à Alger au siège Ambassade US, à l'institut Militaire de Documentation et de Prospective -IMPED, à l'Ecole supérieure de guerre MDN - 2019, au Forum mondial du développement durable et Sénat Français Paris - 2016/2017- nos interviews in American Herald Tribune-USA- 26/12/2016 et 11/08/2018 et Africa-Presse, Paris 08/09/10 aout 2018).

Premièrement, les réformes passent par la refondation de l'Etat et donc un nouveau mode de gouvernance dont le fondement est la liberté au sens large pour une société participative et citoyenne, une économie de marché à finalité sociale, tenant compte de notre riche anthropologie culturelle, passant nécessairement par le retour à la confiance et une réorganisation profonde des partis politiques et de la société sans laquelle le développement est limité.

Deuxièmement, la moralisation de la société, en insistant sur le fait que la majorité des cadres sont honnêtes, renvoyant aux différents scandales financiers qui touchent certains secteurs publics et privés, la corruption, encore que dans tout Etat de droit cela implique la présomption

d'innocence afin d'éviter les suspicions et les règlements de comptes inutiles. Ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics, gel de la Cour des comptes et bien d'autres institutions comme le Conseil National de l'Energie, le CNES, le Conseil National de la concurrence, la bourse d'Alger. Ces scandales jouent comme facteur à la fois de démobilisation des citoyens par une névrose collective du fait que ces montants détournés sont la propriété de toute la collectivité nationale et comme frein à l'investissement national et international porteur de croissance.

Troisièmement, la réduction la dépendance des hydrocarbures procurant 98% des rentrées en devises avec les dérivées tenant compte des avantages comparatifs mondiaux, il ne faut pas être utopique, ne pouvant pas tout produire, l'Algérie étant en c mois de septembre 2020 dépendante tant des biens de consommation finale que de la majorité des équipements et entrants tant des entreprises publiques que privées, (taux d'intégration inférieur à 15/20%)

Quatrièmement, concilier les objectifs et les moyens de réalisation (faiblesse des capacités d'absorption) qui entraîne un gaspillage des ressources rares, avec une mauvaise gestion avec des projets non maturés, ensuite mal faits, souvent réévalués, expliquant le faible taux de croissance non corrélée à l'importance de la dépense publique avec une entrée en devises de plus de 1000milliards de dollars entre 2000/2019, et une importation de biens et services ayant dépassé les 935 milliards de dollars, avec un taux de croissance dérisoire, moyenne de 2/3% entre 2010/2019, un taux négatif de moins de 5% en 2020 du fait de l'impact de 'épidémie du coronavirus selon le FMI.

Or le taux d'emploi et la baisse du taux de chômage, tenant compte de la pression démographique (arrivée chaque année de 350.000/450.000 de demandes d'emplois additionnelles qui s'additionnent au stock du taux de chômage actuel est fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité.

Cinquièmement, comme facteur de mobilisation il ya urgence de la production d'une culture politique participative et d'une communication institutionnelle efficiente, qui renvoie au système d'information qui s'est totale-

ment effrité et devant tenir compte des nouvelles technologies.

Septièmement, la promotion de la jeunesse et de la femme signe de la vitalité de toute société et la réforme de la justice par l'application et l'adaptation du Droit tant par rapport aux mutations internes que du droit international,

Huitièmement, une redéfinition de la politique étrangère devant reposer sur des réseaux décentralisés avec une redéfinition des missions des ambassades qui doivent contribuer au développement du pays à travers la dynamisation des missions économiques

Neuvièmement, une adaptation de notre politique de défense sécurité pour la maîtrise des nouvelles technologies, (réseaux de satellites- cybercriminalité) et des nouvelles mutations géostratégiques mondiales, devant rendre hommage aux efforts de l'ANP et de nos forces de sécurité, pour la protection des biens et des frontières, s'impose

Dixièmement, une nouvelle réorganisation institutionnelle des fonctions autour de grands ministères homogènes et des collectivités locales, une réelle décentralisation autour de grands pôles régionaux s'insérant au sein d'objectifs stratégiques précis pour plus d'efficacité de la dépense publique et de rapprocher l'Etat des citoyens.

Onzièmement, la réforme du système éducatif nerf du développement au XXIème siècle, centre d'élaboration et de diffusion de la culture et à la modernisation du pays, réformes du primaire au supérieur, en passant par la formation professionnelle aux métiers de l'avenir dont le numérique

Douzièmement, une nouvelle politique salariale passant par des négociations productives par branches avec les représentants des travailleurs, qui doit être corrélée avec celui du marché de l'emploi conciliant flexibilité et sécurité et la réunification des caisses de retraite afin d'éviter leur implosion

Treizièmement, la transparence de Sonatrach lieu de distribution de la rente afin d'améliorer sa gestion, une politique clairement définie dans le temps de la transition énergétique et du nouveau modèle de consommation énergétique (Mix énergétique) et du système financier, lieu de distribution

de la rente devant les autonomiser afin d'éviter qu'ils dépendent de relations de clientèles qui sont un préalable essentiel à la relance de l'investissement public, privé national et étranger, les banques publiques et privées, notamment, étant au cœur d'importants enjeux de pouvoir entre les partisans de l'ouverture et ceux de préservation des intérêts de la rente,

Quatorzièmement, la dynamisation du partenariat public/privé ; de la démonopolisation du secteur privé national et international créateur de richesses, devant les orienter vers les industries d'avenir le numérique et les industries écologiques supposant comme je suggère depuis 2010, un assouplissement de la règle des 49/51% devant définir clairement ce qui est stratégique et ce qui ne l'est pas, avec l'incitation en faveur de nos émigrés à l'étranger qui peuvent contribuer au développement national et une nouvelle politique du foncier industriel ainsi qu'une dynamisation du secteur agricole qu'agricole et son corollaire une nouvelle politique de l'eau, cet or bleu qui sera un enjeu crucial au XXIème siècle avec le réchauffement climatique.

La révision de la constitution le 01 novembre 2020 devra s'insérer dans le cadre des réformes à venir pour l'Algérie qui sont une entreprise d'envergure, exigeant une véritable stratégie nationale d'adaptation face tant aux nouvelles mutations internes qu'aux nouvelles mutations mondiales, où les grands espaces socio-économiques dominant, impliquant forcément l'intégration du grand Maghreb, au sein de l'espace méditerranéen et africain.

Le XXIème siècle sera dominé par les réseaux de la société civile en symbiose avec de nouvelles fonctions des Etats et des institutions internationales de régulation, les défis numériques, écologiques, la culture à travers les médias, qui imposeront un changement profond dans les deux prochaines décennies dans les modes d'organisation institutionnelle, d'entreprises, de consommation et nos comportements.

L'Algérie acteur stratégique au niveau de la région, a besoin de paix car toute déstabilisation aurait une répercussion régionale- interview A.Mebtoul American Herald Tribune USA 2018- Mais la sécurité et le développement ne peuvent provenir que des algériens eux mêmes.

ORAN, LAC OUM-GHELLAZ

2^e épisode de mort massive de poisson



Plan d'eau situé à l'est d'Oran près d'Oued Tlélat, le lac Oum-Ghellaz a récemment vécu un deuxième épisode de mort massive de poisson, a indiqué, jeudi 10 septembre, la direction locale de l'environnement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, la responsable de la communication à la Direction locale de l'environnement, Aïcha Mansouri, a précisé que ce deuxième épisode a "enregistré la mort de centaines de poissons mais

aussi de dizaines d'oiseaux d'eau", ajoutant qu'ainsi, "c'est la deuxième fois, depuis le début de l'été, que ce phénomène est observé au niveau du lac Oum-Ghellaz, alors que le tout premier épisode a été enregistré au cours de l'été 2019".

Suivant l'évolution de la situation depuis le début du phénomène, la Direction de l'environnement avait effectué des analyses de l'eau du lac et avait conclu qu'il "s'agit d'un stress hydrique, causé par la baisse du niveau d'eau", a fait savoir l'APS.

Par ailleurs, le "lac connaît une surpopulation de la carpe, qui n'a pas de prédateur pour limiter sa prolifération, ce qui conduit, en plus du stress hydrique, à un manque d'oxygène", a

expliqué la même responsable, soulignant que si "la pollution n'a pas été incriminée au cours des deux premiers épisodes, les analyses effectuées ont révélé la présence de métaux lourds".

Il s'agit ainsi d'"une pollution par des déchets industriels", a encore expliqué Mme Mansouri, affirmant que "jusqu'à la fin du mois d'août, date de la dernière sortie de la Direction de l'environnement avec des associations écologiques, le lac n'était pas pollué". Afin de mettre un terme à cette situation, la Direction de l'environnement a transmis des rapports détaillés sur la situation, aux autorités compétentes (ministères, wilaya).

B. M.

ADRAR, HÔPITAL 120 LITS

Mise en service d'un dispositif de dépistage au PCR

L'unité de dépistage au PCR (Réaction en chaîne par Polymérase) du coronavirus a été mise en service, mercredi 9 septembre, au niveau de l'hôpital 120 lits d'Adrar.

Intervenant lors de l'inauguration de cette unité, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a mis l'accent sur "la prise de l'ensemble des mesures pour une exploitation optimale de ce dispositif qui revêt une grande importance dans le rapprochement et l'amélioration des prestations de santé aux malades de la région".

Le chef de l'exécutif de wilaya a salué, en outre, les efforts ayant contribué à l'acquisition de cette unité qui facilitera, en appui du corps médical qualifié, la réalisation en "un temps record des résultats de tests". Cette opération prenait plus d'une semaine pour transférer les échantillons à l'Institut Pasteur d'Alger et à l'annexe d'Oran.

La wilaya bénéficiera, via l'université d'Adrar, d'un dispositif similaire, notifié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique, en vue d'être exploité, après finalisation des procédures administratives afférentes à son acquisition au niveau de cette institution universitaire.

"Ce dispositif de test virologique PCR est le plus fiable des tests, et est susceptible d'assurer pas moins de 1.000 tests dans la wilaya d'Adrar", a expliqué le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya, Abdelaziz Kehila.

Ce dernier a imputé le retard accusé dans la mise en service de ce dispositif à "l'absence de moyens d'exploitation et des accessoires d'accompagnement du dispositif, du fait des conditions économiques imposées par la pandémie de la Covid-19, tout en permettant, avec la disponibilité de ces nouveaux moyens, d'effectuer plus de 200 tests par jour au cours des six prochains mois".

Pour assurer l'encadrement de ce dispositif, il a été procédé à la formation de 8 biologistes et 4 praticiens au niveau de l'Institut Pasteur d'Alger et l'annexe d'Oran, en plus du lance-

ment, en juillet dernier, d'une session de formation, au niveau local, d'autres personnels du secteur, en vue d'entamer les tests d'analyses de manière officielle.

La responsable de l'unité de dépistage biomédicale, Aïcha Zerdani, a indiqué que le service est "capable actuellement d'accueillir des échantillons de différentes structures hospitalières, après respect du protocole, pour effectuer les tests et obtenir les résultats rapidement, à même d'élever cette unité en centre d'envergure régionale".

L'ingénieur biologiste de la même structure, Abdeldjalil Allali, a fait état de la "grande satisfaction du corps médical de l'unité de voir mettre en service ce dispositif qui leur épargnera les fréquents déplacements, sur des trajets longs de plus de 1.500 kilomètres, pour le transfert des échantillons de tests vers d'autres structures dans le nord du pays".

APS

SAÏDA

Rénovation de 20 écoles primaires

20 écoles primaires de la wilaya de Saïda feront prochainement l'objet de travaux de rénovation et d'aménagement. Les travaux de rénovation, pris en charge par la direction des équipements publics, porteront sur la réparation des plafonds, la peinture des classes, la réparation des appareils de chauffage et l'agrandissement de quelques cantines scolaires.

Une enveloppe de 120 millions de dinars a été consacrée à cette opération par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. L'opération, qui sera réalisée dans un délai de deux mois, permettra d'aménager les établissements scolaires nécessitant des travaux d'entretien et d'aménagement et d'amélioration des conditions de scolarisation des élèves.

Pour rappel, 8 groupes scolaires de la ville de Saïda ont bénéficié, l'année écoulée, d'une opération similaire à laquelle une enveloppe financière de 6 millions de dinars a été consacrée par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales de Saïda.

Le secteur de l'Éducation a été également renforcé, la même année, par 17 nouveaux groupes scolaires répartis à travers les communes de Saïda, Sidi-Boubekeur, Ouled-Brahim et Aïn-Lahdjar.

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Saïda compte 181 écoles primaires.

OUARGLA

Lutte contre la criminalité

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a mis l'accent, lors d'une rencontre régionale Sud-Est d'évaluation et d'orientation, sur l'application rigoureuse des lois de la République pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.

Lors de cette rencontre ayant regroupé, à Ouargla, les chefs de sûreté ayant regroupé, à Ouargla, les chefs de sûreté des wilayas du Sud-Est et les responsables des services régionaux, le DGSN a donné des orientations opérationnelles dans le cadre de la préparation des activités de police à court et moyen termes, afin de sécuriser les événements nationaux, à l'instar de la rentrée sociale et des examens du Baccalauréat, conformément aux missions constitutionnelles dévolues au corps de la sûreté nationale.

M. Ounissi a également souligné "l'importance de la préservation de l'aptitude opérationnelle afin d'assurer la sécurité du citoyen et la préservation de ses biens", insistant sur la "poursuite des efforts de lutte contre la criminalité sous toute ses formes, dont la criminalité transfrontalière, les crimes économiques et la criminalité urbaine, à travers une stricte application des lois de la République, et ce dans le respect des principes des Droits de l'Homme", a ajouté le document.

Cette rencontre régionale Sud-Est, à laquelle ont aussi pris part les directeurs centraux de la DGSN, entre dans le cadre de l'évaluation générale des activités des services de la Sûreté nationale pour les années 2019-2020, notamment le volet relatif à la lutte contre la criminalité sous toutes formes et la protection des personnes et des biens.

APS

RESSOURCES EN EAU

Assurer une gestion moderne centrée sur les préoccupations des consommateurs

Il est impérieux de préserver les ressources en eau, non pas en rationalisant cette source de vie et en la raréfiant, mais en évitant la déperdition et le gaspillage quotidien et les multiples fuites et fissures des canalisations.



Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a mis l'accent sur l'impératif pour les cadres du secteur de faire montre de transparence dans la gestion des marchés publics, de lutter contre la bureaucratie et d'être à l'écoute des préoccupations des citoyens. Lors d'une rencontre consacrée à l'installation de 26 directeurs d'unités relevant de l'Algérienne des eaux, et réunissant les directeurs des unités de wilayas et les directeurs centraux et de wilayas, Berraki a insisté sur l'application "des mesures fermes contre toute négligence". Les visites d'inspection ont révélé les insuffisances dues à la mauvaise gestion et l'impératif de relever ce défi, a-t-il confié.

Les informations avérées sur la gestion du secteur au niveau local et même central sont préoccupantes, selon Berraki, eu égard à la négligence de certains responsables, l'irresponsabilité affichée par d'autres, voire même le désengagement que manifestent quelques gestionnaires.

L'objectif escompté par le secteur n'a, cependant, pas été atteint, d'autant plus que certaines erreurs soulevées par des citoyens dans plusieurs régions doivent être corrigées, notamment les plus éloignées, et les défaillances dans lesquelles sont impliqués "des responsables qui pensent être loin de toute surveillance".

Selon le ministre, les visites d'inspection ont également fait ressortir "un certain relâchement" dans la distribution de l'eau, une situation jugée "très grave car elle attente à la justice sociale et aux droits".

Malgré la disponibilité d'appareils et outils technologiques développés, le secteur continue à enregistrer des fuites, notamment d'eau potable, dans plusieurs quartiers et agglomérations, et des problèmes de raccordement anarchique constatés çà et là, a-t-il regretté.

Le premier responsable du secteur a déploré une négligence dans l'évaluation des agents et la prise en charge de certaines lacunes, qualifiant cela de manque de responsabilité.

Le ministre a souligné que les gestionnaires sont tenus de veiller au recouvrement des factures de consommation d'eau impayées auprès des éta-

blissements publics, privés et au niveau des foyers "par les voies réglementaires". Il a plaidé pour la lutte contre la déperdition de l'eau et le raccordement anarchique au réseau hydrique qui occasionne des dégâts importants aux canalisations.

Le ministre a donné "carte blanche pour la restructuration des unités, en concertation avec la Direction générale, en vue de prendre toutes les mesures nécessaires, en donnant la chance aux jeunes qualifiés et intègres de prouver leur compétence et capacité à opérer le changement".

La nomination de jeunes directeurs constituera un nouveau départ pour le secteur, à même d'améliorer sa performance, a poursuivi le premier responsable du secteur, ajoutant que ces derniers seront appelés à effectuer un contrôle minutieux dans le cadre de leurs prérogatives. Le secteur doit

contribuer à la création de richesses renouvelables et à enrichir l'économie nationale, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'économie verte et bleue comme alternative efficace aux économies conventionnelles, notamment les hydrocarbures. Le ministre a installé une cellule spéciale pour signaler les dysfonctionnements et être à l'écoute des doléances des citoyens, insistant sur l'impératif de prendre en charge leurs préoccupations dans les délais.

Le ministre a ordonné la tenue de rencontres d'évaluation bimensuelles avec ces nouveaux directeurs pour s'enquérir des nouveautés et éventuelles difficultés de gestion.

Par ailleurs, le ministre s'est réuni en tête-à-tête avec les directeurs de wilaya pour examiner la situation prévalant dans chaque wilaya.

R. E.

TOURISME-MICRO-ENTREPRISES

Un partenariat étroit pour consolider l'entrepreneuriat

Une convention-cadre a été signée pour renforcer l'entrepreneuriat et l'esprit d'innovation chez les porteurs de projets dans les domaines du Tourisme et de l'artisanat, notamment dans le Sud, les Hauts-Plateaux et les zones d'ombre. La convention a été signée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, pour "renforcer la coopération, l'action commune, la concertation et la coordination dans ce domaine".

En vertu de cette convention, une

commission de supervision sera installée et sera composée de représentants des deux ministères, laquelle sera chargée de l'élaboration d'un programme d'action annuel et de l'évaluation de la cadence de mise en œuvre de la convention, en prenant les mesures à même d'améliorer les résultats et renforcer ce partenariat.

La convention prévoit d'accompagner les porteurs de projets dans le domaine du tourisme et de l'artisanat et de leur permettre de tirer profit des programmes de formation, d'encourager la création de micro-entreprises dans le domaine pour

contribuer au développement local durable, particulièrement dans les régions du Sud, des Hauts-Plateaux et les zones d'ombre. Cette convention a également pour objectif d'encourager les porteurs de projets à produire et à fournir les matières premières (argile, cuir et laine) utilisées dans l'artisanat et encourager la création des micro-entreprises spécialisées dans la promotion et la commercialisation des produits d'artisanat.

Cette convention vise, selon les organisateurs, à "valoriser le rôle du tourisme, de l'artisanat et du travail familial en tant que secteur économique

vital pour la relance de l'économie nationale, à travers la création des richesses et d'emplois".

Dans son allocution, Hamidou a précisé que la convention "tend à encourager l'innovation qui génère l'esprit d'entrepreneuriat, l'esprit de concurrence et la souplesse dans la gestion, à travers l'utilisation des nouvelles technologies, l'amélioration des prestations dans le domaine du tourisme et la garantie d'un artisanat de meilleure qualité pour couvrir les marchés locaux et se positionner dans les marchés extérieurs".

R. E.

TAÏWAN

La Chine lance des exercices militaires

Alors que le sous-secrétaire d'état américain pour la croissance économique, l'énergie et l'environnement est arrivé à Taïwan, le gouvernement chinois prévient qu'il ne tolérera aucune ingérence et lance des exercices militaires à proximité de l'île.

La Chine a annoncé avoir lancé des exercices militaires à proximité de Taïwan, en réponse à l'arrivée la veille d'un ministre américain sur l'île, considérée par Pékin comme territoire chinois. Les tensions sino-américaines sont au plus haut ces derniers mois sur un grand nombre de sujets, de Hong Kong au commerce, en passant par le Covid-19, les Ouïghours ou l'application de vidéos TikTok. La Chine continentale (dirigée par le Parti communiste) et l'île de Taïwan (refuge de l'armée nationaliste chinoise à l'issue de la guerre civile en 1949) sont administrées par deux pouvoirs politiques différents depuis plus de 70 ans. Mais Pékin considère toujours le territoire insulaire comme faisant partie de la Chine. Il s'oppose ainsi à toute venue à Taipei de dirigeants étrangers, ces visites étant de nature à donner une légitimité aux autori-



tés taïwanaises. Le sous-secrétaire d'Etat américain pour la croissance économique, l'énergie et l'environnement Keith Krach est arrivé le 17 septembre à Taïwan. Il doit participer le 19 septembre à un hommage au défunt président taïwanais Lee Teng-hui. "L'armée a entamé aujourd'hui des exercices militaires de combat à proximité du détroit de Taïwan", a expliqué lors d'une conférence de presse Ren Guoqiang, porte-parole du ministère chinois de la Défense. "Il s'agit d'une opération légitime et nécessaire afin de garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine, et prise en réponse à l'actuelle situation dans le

détroit de Taïwan", a-t-il affirmé. L'armée chinoise réalise souvent des manœuvres militaires. Mais elle souligne en général qu'elles ne visent aucun pays ou territoire. La désignation, cette fois-ci, d'une cible constitue donc un message de fermeté. "Ceux qui jouent avec le feu ne feront que se brûler eux-mêmes", a averti Ren Guoqiang, dénonçant la volonté américaine de "jouer la carte de Taïwan pour contenir la Chine et celle des autorités taïwanaises de compter sur l'aide des étrangers. Nous ne tolérerons aucune ingérence étrangère", a-t-il martelé. Le 9 août, les États-Unis avaient déjà envoyé leur secré-

taire d'Etat à la Santé à Taïwan, à la tête d'une délégation diplomatique. La rencontre visait officiellement à saluer la gestion efficace du Covid par Taipei. La Chine était alors montée au créneau. Il s'agissait de la plus éminente délégation envoyée sur l'île depuis 1979, année de rupture officielle des relations diplomatiques entre Washington et Taipei – les États-Unis décidant, à partir de cette date, de reconnaître la République populaire de Chine basée à Pékin comme le seul représentant de la Chine.

BIÉLORUSSIE

L'opposante Tikhanovskaïa s'exprime à l'Onu

Le Bélarus et ses alliés ont demandé vendredi en vain à l'Onu de faire taire l'opposante Svetlana Tikhanovskaïa lors d'un débat en urgence au cours duquel elle a appelé à la "plus grande fermeté" face aux exactions dans son pays.

Ce débat en urgence, auquel plus de 10 ministres européens ont participé à distance grâce à des messages vidéo pré-enregistrés, tout comme la candidate à la présidentielle, avait été demandé par l'Union européenne au Conseil des droits de l'Homme de l'Onu.

Ce type de réunion, assez rare puisqu'il n'y en a eu que 6 depuis la création du Conseil en 2006, suit un scénario bien connu des diplomates, qui peuvent inviter des personnes concernées par le sujet débattu. Ainsi, lors du précédent débat en urgence qui portait sur le racisme et les violences policières après la mort de George Floyd aux États-Unis (juin 2020), son frère avait été entendu.

Invitée par l'EU à s'exprimer devant le Conseil, Tikhanovskaïa a été interrompue à plusieurs reprises par le Bélarus et le

Venezuela, qui ont demandé à l'Onu de cesser la diffusion de sa vidéo. Les représentants de ces pays ont allégué que seuls les États pouvaient prendre la parole, ce que la présidente du Conseil des droits de l'Homme, l'Autrichienne Elisabeth Tichy-Fisslberger, a démenti à plusieurs reprises. Un peu plus tôt, le Bélarus et ses alliés avaient également interrompu, pour les mêmes raisons, la Haute-Commissaire adjointe de l'Onu aux droits de l'Homme, présente dans la salle, et la Rapporteuse spéciale de l'Onu sur le Bélarus, en ligne. Malgré ces tentatives d'obstruction, le message vidéo de la candidate bélarusse à la présidentielle, qui s'est réfugiée en Lituanie après avoir contesté la victoire revendiquée par Alexandre Loukachenko, a pu être diffusé dans son intégralité.

La réélection de Loukachenko, au pouvoir depuis 1994, pour un sixième mandat en août, officiellement avec 80 % des voix, a déclenché un mouvement de protestation sans précédent dans le pays et une répression policière brutale.

La Haute-Commissaire de l'Onu aux droits

de l'Homme Michelle Bachelet et Bruxelles ont appelé à enquêter sur les allégations de torture et les dabus contre les manifestants. Et l'ONG Human Rights Watch a appelé le Conseil des droits de l'Homme à ouvrir une enquête "sans tarder".

"À ce jour, plus de 10.000 personnes ont été arrêtées de manière abusive pour avoir participé à des manifestations pacifiques, ce qui s'ajoute aux quelque 1.500 personnes déjà arrêtées depuis le début de la répression en avril", a déploré pour sa part la Rapporteuse spéciale de l'Onu sur le Bélarus, Anaïs Marin.

À l'issue des débats qui ont duré près de 5 heures, le Conseil des droits de l'Homme s'est prononcé à une large majorité (23 pour, 22 abstentions et 2 contre) en faveur d'une résolution de l'UE demandant à Minsk "de permettre des enquêtes indépendantes, transparentes et impartiales sur toutes les allégations de violations des droits de l'Homme", et de garantir que leurs auteurs soient jugés.

Il faut rappeler qu'après l'élection du

Président Alexandre Loukachenko, à 80 % des voix de la Biélorussie, l'UE et la CIA américaine ont soutenu et encouragé les manifestations chaque dimanche de l'opposition.

CENTRAFRIQUE

Un ex-officier arrêté et incarcéré en France

Un ex-responsable de la garde du Président centrafricain déchu François Bozizé (2003-2013) a été mis en examen à Paris, vendredi 18 septembre, notamment pour "complicité de crimes contre l'humanité" et "complicité de crimes de guerre", puis écroué. Arrêté mardi dans l'est de la France, Eric Danboy Bagale, un Centrafricain de 41 ans, a également été mis en examen pour "actes de torture et association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes de guerre" pour des faits commis entre 2007 et 2014 "en tant que responsable de la garde présidentielle (...) puis en tant que responsable de milices anti-balaka", précise le parquet national antiterroriste (Pnat) dans un communiqué. Eric Danboy Bagale a été interpellé et placé en garde à vue mardi par l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre et la section de recherches de la gendarmerie de Besançon. Cette arrestation a été ordonnée par le pôle "crimes contre l'humanité" du Pnat, dans le cadre d'une enquête ouverte en mai 2017 et désormais confiée à des juges d'instruction spécialisés du tribunal de Paris.

Agences

NIGER

Daech revendique l'assassinat de 6 Français en mission humanitaire

Commis le 9 août au Niger, les meurtres de six Français en mission humanitaire et de deux Nigériens ont été revendiqués par Daech, écrit Reuters, se référant au site américain SITE Intelligence, spécialisé dans la surveillance de la propagande terroriste.

Le groupe djihadiste Daech s'est déclaré responsable de l'assassinat de six Français membres de l'ONG Acted, de leur chauffeur

et de leur guide nigériens. Le crime a été commis le 9 août, dans le parc naturel de Kouré, au Niger.

La tragédie a eu lieu le 9 août vers 11h30 à six kilomètres à l'est de la localité de Kouré et à 60 km au sud-est de Niamey, sur la route nationale numéro 1.

Dix hommes armés se déplaçant à moto sont arrivés depuis la brousse et ont attendu l'arrivée de leurs victimes. Une

femme qui a réussi à s'enfuir a été rattrapée et égorgée. Un chargeur vide a été retrouvé sur place. Le 11 août, une équipe de onze enquêteurs français issus de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ), de la Sous-direction antiterroriste et de la police technique scientifique, est partie pour le Niger. Compte-tenu du mode opératoire, la piste terroriste a été privilégiée.

ALLEMAGNE

Bentaleb et Schalke 04 atomisés par le Bayern

Pour le premier match de la saison de Nabil Bentaleb avec son club Schalke 04 en Championnat d'Allemagne, la mission n'était guère facile face au Bayern de Munich, champion d'Europe en titre. La preuve, l'Algérien et ses coéquipiers ont été atomisés par les Bavarois sur le score sans appel de 8 à 0. David Wagner, l'entraîneur de Schalke, avait incorporé Bentaleb d'entrée face au Bayern. Ce dernier a disputé l'intégralité du match.

Cependant, à l'image de son équipe, le milieu de terrain de 25 ans était impuissant face aux assauts bavarois et leur qualité de jeu très supérieure qui a fait la différence. Il y avait, en effet, un gouffre entre le Bayern et Schalke 04.

Bentaleb et ses coéquipiers devraient vite se ressaisir à partir du prochain match du Championnat face au Werder de Brême à domicile afin d'oublier cette débâcle à Munich.

QATAR

Mesloub prolongé puis libéré...

La direction du club d'Umm Salal a annoncé, ce vendredi sur ses réseaux sociaux, la résiliation du contrat de l'ancien international algérien, Walid Mesloub. Une étrange décision des dirigeants qataris moins de 20 jours après avoir annoncé la prolongation de l'ancien du RC Lens.

Walid Mesloub (35 ans) se retrouve, donc, sans club à quelques semaines de la fin du mercato estival. L'ancien Sang et Or pourrait rester au Qatar où il a réalisé de bonnes prestations depuis son arrivée le 20 janvier 2020.

JS KABYLIE

Deux joueurs mis en quarantaine

La direction de la JS Kabylie a annoncé, ce vendredi, que deux de ses joueurs n'ont pas pris part au deuxième stage de préparation à cause d'une suspicion de Covid-19. Daibèche Oussama, le jeune formé au club, ainsi que l'international kényan, Masoud Juma, n'ont pas fait le voyage avec les Jaune et Vert en direction de Mostaganem pour la suite de la préparation d'intersaison. Les responsables kabyles ont affirmé que le staff technique avait « un doute sur une possible contamination des deux joueurs ». Ces derniers ont été mis « en quarantaine le temps de recevoir les résultats définitifs des tests PCR ».

Pour rappel, le CR Belouizdad a annoncé, cette semaine, que son milieu de terrain, Samir Aiboud, avait été testé positif au Covid-19 et qu'il avait, lui aussi, quitté le regroupement de l'équipe.

LIGUE 1

Retour progressif aux entraînements pour l'élite

Plusieurs clubs du Championnat de Ligue 1 de football ont repris, hier, les entraînements collectifs, après plusieurs mois d'arrêt, en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

PAR MOURAD SALHI

Les autorités sanitaires ont déjà donné leur feu vert pour reprendre les entraînements. Ce retour aux affaires des clubs de Ligue 1 professionnelle se fera, selon le MJS, d'une manière progressive.

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé la date officielle pour le lancement de la préparation pour le 20 septembre, soit hier dimanche, conformément à la directive du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

C'est parti donc. Les joueurs renouent avec les terrains de football après six mois de repos forcé en raison de la pandémie de Covid-19. Les joueurs, aux yeux des spécialistes en la matière, doivent être soumis à un travail axé essentiellement sur le volet physique.

La JS Kabylie était le premier club, tous paliers confondus, à reprendre les entraînements. Le club phare de Djurdjura a entamé samedi un deuxième stage de préparation à Mostaganem, après celui effectué déjà à Akbou, à Béjaïa.

"La reprise des activités sportives se déroule dans le respect strict des mesures barrières dans tous les espaces communs, notamment au stade", a indiqué la JS Kabylie dans un communiqué de presse publié sur sa page Facebook.

Le CR Belouizdad, champion



d'Algérie en titre, a repris les entraînements lundi dernier en fin de journée à Alger. Les joueurs ont été soumis, dimanche, à des tests de dépistage au coronavirus avant de reprendre les entraînements collectifs.

L'entraîneur du club, le Français Franck Dumas, a qualifié "d'insuffisante" la période de huit semaines accordée pour préparer la saison 2020-2021, tout en se montrant inquiet quant à la réaction des joueurs après une longue période d'inactivité.

"Avec l'arrêt de la compétition depuis mars dernier, ce sera insuffisant de se préparer en 7 semaines, car la 8e semaine est consacrée à la préparation du premier match. On ne va pas crier au scandale, mais d'un point de vue physique, moi qui est un ancien joueur, il faudra faire très attention aux joueurs, en programmant des séances un peu dures avec des temps de récupération", a indiqué le coach du Chabab.

L'USM Alger a entamé aussi les entraînements, hier, à Aïn-Benian, à Alger. Le nouvel entraîneur du club, François Ciccolini, devait rallier hier

la capitale à bord d'un vol spécial. Le coach devrait suivre un programme de confinement d'une semaine avant d'entamer sa mission.

Le CS Constantine a repris, hier, les entraînements au stade Benabdelmalek à Constantine, sous la houlette de l'entraîneur Abdelkader Amrani. Les joueurs ont été soumis pendant le week-end aux tests de coronavirus.

L'ES Sétif a débuté les entraînements jeudi dernier sans l'entraîneur en chef Nabil El Kouki. Ce dernier est toujours bloqué à Tunis. Idem pour le MC Oran qui devrait reprendre les entraînements, hier, sans la présence de son entraîneur français, Bernard Casoni.

Il n'y a donc plus de temps à perdre pour les clubs. Le coup d'envoi de la nouvelle saison est prévu pour le 20 novembre prochain. Un Championnat à 38 journées, dans le cadre du changement du système de compétition pyramidal, décidé par la Fédération algérienne de football (FAF).

M. S.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ESCRIME

Les raisons du départ de Bernaoui

Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Salim Bernaoui, a annoncé samedi son retrait de la présidence de l'instance fédérale et a chargé son premier vice-président, Hocine Ameziane, d'assurer l'intérim en attendant l'élection d'un nouveau président. "J'ai pris la décision de me retirer de la présidence, par souci de préserver l'intérêt du sport et des sportifs, outre le fait d'avoir été victime d'une campagne visant ma personne", a indiqué Bernaoui à l'APS. "Nous avons tenu, ces derniers jours, une réunion du bureau fédéral durant laquelle j'ai décidé de me retirer de mon poste au profit d'une autre personne qui sera élue à l'issue d'une assemblée générale électorale", a-t-il dit. Parmi les principales raisons qui ont poussé l'ancien président à quitter son poste, celui-ci évoque "l'exclusion

de la Fédération d'escrime de l'assemblée générale du Comité olympique et sportif algérien, après mon exclusion du bureau exécutif de cette instance au moment où j'assure la responsabilité du secteur des sports. Chose que je considère comme une humiliation pour ma personne, en ma qualité d'ex-membre de l'assemblée générale du COA et ex-ministre dans le gouvernement algérien. C'est également, pour moi, une atteinte à l'image de la Fédération algérienne d'escrime".

Pour Bernaoui, cette exclusion est "injustifiée", puisque "certains membres s'absentaient pour diverses raisons des réunions du bureau exécutif et n'ont pas été écartés, ni eux ni leurs fédérations. Deux poids deux mesures".

"La véritable raison de l'exclusion de

la Fédération d'escrime de l'assemblée générale du COA est, selon Bernaoui, le fait d'avoir déposé mon dossier de candidature pour la présidence du COA. Ce qui n'avait pas alors plu à certaines parties qui voulaient me faire obstacle."

Par ailleurs, Bernaoui a démenti les informations selon lesquelles il avait l'intention de présenter un recours auprès des instances algériennes et internationales, après le rejet de sa candidature au poste de président du COA. "La seule chose que j'ai entreprise est le recours que j'ai remis au secrétaire-général du COA, comme le permet d'ailleurs le règlement", a précisé Bernaoui qui souhaite à Hammad "beaucoup de réussite dans sa mission, lui qui est un ancien athlète olympique, intègre et compétent".

APS

**PIRATES DES CARAÏBES
LA MALÉDICTION DU BLACK
PEARL**



21h00



Petite, Elizabeth Swann, la fille du gouverneur, a sauvé de la noyade Will Turner après le naufrage de son bateau. Les années ont passé, Will et Elizabeth ont grandi. Will est devenu forgeron à Port Royal, et Elizabeth se prépare à épouser le commodore Norrington. Mais la vie d'Elizabeth bascule lorsque le capitaine Barbossa et sa bande de pirates décident d'attaquer Port Royal et la prennent en otage. Malheureusement pour lui, Barbossa a commis deux erreurs. Il a volé le «Black Pearl» à Jack Sparrow et a enlevé Elizabeth. Jack Sparrow et Will Turner s'associent pour combattre Barbossa

**HUNGER GAMES
LA RÉVOLTE : PARTIE 1**



21h00



Après avoir détruit l'arène des «Hunger Games», Katniss Everdeen se réfugie avec les autres survivants dans le District 13. Pour faire tomber le gouvernement dictatorial du Capitole, tous les districts doivent impérativement s'allier. La présidente Alma Coin sollicite l'aide de Katniss, connue sous le nom de Geai moqueur et considérée comme le visage de la révolution. Tous les espoirs d'unification reposent en elle. Mais la jeune femme se remet à peine de sa dernière épreuve et l'annonce de la disparition de Peeta l'affaiblit plus encore. Il va lui falloir mobiliser ses dernières forces pour mener cette terrible bataille

LAËTITIA



21h00



Laëtitia, 18 ans, a disparu. Son scooter a été retrouvé au petit matin renversé juste devant la maison. Très vite l'enquête de la gendarmerie va reconstituer les dernières heures de la jeune fille et mener à l'arrestation de Tony Meilhon. Mais s'ils ont la certitude d'avoir identifié le responsable, les enquêteurs ne retrouvent toujours pas le corps. Ce sont les répercussions sur la famille de Laëtitia, et avant tout sa soeur jumelle Jessica, le fonctionnement de la police, des services sociaux, de la justice et même du gouvernement que va suivre cette histoire

**SECRETS D'HISTOIRE
GUILLAUME
LE CONQUÉRANT**



21h00



14 octobre 1066, cette date marque l'un des plus grands événements de l'histoire de l'Europe: la bataille d'Hastings ! Guillaume le Conquérant, simple duc de Normandie, s'empare du trône d'Angleterre. Stéphane Bern et «Secrets d'Histoire» vous racontent une fabuleuse épopée que celle de ce souverain du Moyen Âge qui rassemble derrière lui tout un peuple pour parvenir à l'impossible : traverser la Manche et conquérir les îles britanniques. Courageux, tenace et combattif, celui que l'on surnomme «le bâtard de Normandie» dans sa jeunesse brave bien des tempêtes avant de coiffer la couronne anglaise. Mais ses brusques accès de colère et ses accomplissements sont sujets à controverse



**LA SÉLECTION
DU MIDI LIBRE**

TUCKER



21h00



À Detroit, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'ingénieur Preston Tucker jouit d'une certaine notoriété pour avoir conçu un blindé ultrarapide, mais surtout une tourelle qui a équipé les avions de combat. Rêvant de proposer aux Américains une voiture révolutionnaire conciliant vitesse, élégance et sécurité, il parvient à entraîner dans son projet Abe Karatz, un investisseur doté d'un précieux entregent. Grâce à son appui et à une audacieuse campagne de publicité, Tucker obtient de la ville de Chicago un permis provisoire pour installer une chaîne de production dans une usine désaffectée de l'armée de l'air. Il a cinquante jours pour présenter un prototype de sa fameuse Tucker

**ON VOUS RACONTE...
LA RENTRÉE SCOLAIRE**



21h00



«On vous raconte...» est un nouveau magazine familial qui proposera des soirées thématiques autour de sujets qui préoccupent les parents et favorisent les discussions et le partage avec leurs enfants. Ce premier numéro propose trois reportages autour de la rentrée scolaire : «Cauchemar à la cantine», «La rentrée de Paul» et «Shanghai : les meilleurs élèves du monde»

**L'AMOUR
EST DANS LE PRÉ**



21h00



Mahieu, éleveur de taureaux dans le Gard, affiche une bonne humeur constante et un optimisme à toute épreuve. Alors qu'on lui a décelé récemment une maladie génétique au niveau du cerveau, ce bon vivant de 44 ans souhaite encore plus ardemment réaliser son rêve : trouver le grand amour pour fonder une famille ! Mathieu aura-t-il un coup de coeur ? Laura, douce et sensible productrice laitière d'origine anglaise, est tétanisée par l'enjeu : trouver l'homme de sa vie. Il va donc falloir qu'elle surmonte son extrême timidité pendant les rendez-vous amoureux. Laura est prête à prendre sur elle pour aller vers ses prétendants, mais y parviendra-t-elle ?

**CLEM
JE NE LÂCHERAI PAS**



21h00



Tout en menant l'enquête sur l'empoisonnement, Clem se plaît à rêver d'une nouvelle vie avec Fred. Mais petit à petit l'étau se resserre autour de ses mensonges. Pendant ce temps, Val s'engage de plus en plus dans l'écologie auprès de Clara au détriment de son amitié avec Joris et de sa relation avec Izia. La tribu se reforme autour du drame de l'empoisonnement



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:08
Dohr	12:41
Asr	16:08
Maghreb	18:49
Icha	20:07

NORMALISATION AVEC ISRAËL

L'Arabie saoudite va-t-elle suivre ?

L'Arabie saoudite, va-t-elle franchir le pas de la normalisation avec Israël ? Alors que deux pays du Golfe alliés ont normalisé avec le même pays, les spéculations vont bon train au sujet d'une éventuelle future normalisation des relations diplomatiques, entre le royaume et Israël.

Le 15 septembre, les Émirats arabes unis et Bahreïn, ont signé les "accords d'Abraham", entérinant la normalisation des relations diplomatiques pour les deux pays avec Israël.

Trump met la pression sur Riyad

L'accord a été signé à la Maison Blanche à Washington, sous l'égide du gouvernement américain, présidé par Donald Trump. Déterminant dans la signature de l'accord, le président des États-Unis a indiqué que sept à neuf autres pays sont attendus à normaliser leurs relations avec Israël, estimant que l'Arabie saoudite effectuerait la même démarche, "au moment idoine".

Décalage

Malgré l'annonce effectuée par Donald Trump, les experts ont émis des réserves, quant à la faisabilité d'une normalisation diplomatique entre l'Arabie saoudite et Israël, dans un avenir proche.

"Il y a un tel décalage entre les idées du prince héritier et de ses conseillers et le reste de l'Arabie saoudite, qu'il sera très difficile de faire passer à court et moyen terme" une telle décision, a affirmé un ancien conseiller du Gouvernement saoudien cité par le média américain Time.

L'Arabie saoudite "ne poursuivra pas de relations diplomatiques complètes avec Israël, tant que le roi Salmane est au pouvoir", soutient pour sa part, Kristin Smith Diwan, chercheuse à l'Arab Gulf States Institute à Washington (AGSIW).

"Il y a un réel fossé générationnel au sein de la famille royale, concernant les opinions envers Israël et les Palestiniens, et le poids de Jérusalem pour la légitimité islamique saoudienne", estime en outre Smith Diwan.

Un élément laissant entrevoir la possibilité d'un alignement de Riyad réside dans l'annonce de la normalisation diplomatique, entre Israël et deux pays du Golfe, qui n'aurait pu s'opérer sans le consentement des Saoudiens.

En outre, le Royaume a donné d'autres signes en faveur d'une normalisation avec Israël.

D'abord, en autorisant les avions israéliens, à destination ou en provenance des Émirats arabes unis, de survoler son territoire. Ensuite, un prêche de l'imam de la grande mosquée de la Mecque, Cheikh al Sudais, a jeté le trouble sur les intentions de l'Arabie, quant à la normalisation de ses relations avec Israël. Mais rien n'est encore réglé.

"Le revirement soudain de la position bahreïnienne ne s'est produit qu'après que les Émirats aient obtenu des assurances spécifiques de Mohamed Ben Salmane, que le roi d'Arabie saoudite ne serait pas contraire par la mise en œuvre du plan émirati", fait savoir l'ancien conseiller du gouvernement d'Arabie saoudite.

Signe de l'enclenche prudent du gouvernement



saoudien face à la normalisation des relations avec Israël, le ministre des Affaires étrangères, Faisal bin Farhan Al Saud, a estimé que les accords d'Abraham "pourraient être vus comme positifs", en possible référence au gel de l'opération d'annexion de la Cisjordanie promise par Israël, dans le cadre de la signature de l'accord.

Les médias et autres personnalités affidés au pouvoir saoudien ont, quant à eux, fait preuve d'enthousiasme face à l'annonce de la normalisation des relations entre Israël et les deux pays du Golfe.

"On peut voir une politique saoudienne intentionnelle d'élargir les vues permises envers Israël, et d'encourager une plus grande tolérance religieuse envers les juifs, en utilisant les médias saoudiens et des personnalités religieuses", indique Kristin Smith Diwan, avançant que "cela semble être une politique intentionnelle, défendue par des personnalités proches de MBS, pour préparer le public saoudien à un futur réchauffement des relations".

Bien que le terrain soit préparé dans les plus hautes sphères, pour une normalisation future des relations israélo-saoudiennes, le pouvoir saoudien devra néanmoins contempler la possibilité d'une gronde populaire, dans l'éventualité d'une normalisation.

Un hashtag affirmant que, "la normalisation est une trahison", a été relayé par les

internauts sur les réseaux sociaux saoudiens, au lendemain de la signature des accords d'Abraham.

Différend entre MBS et le roi Salman

"À l'heure actuelle, le peuple saoudien est mal à l'aise avec ces changements", explique Smith Diwan. "Mais, comme les dirigeants saoudiens exercent un contrôle omniprésent sur le discours public, on peut s'attendre à ce que les opinions changent", précise cependant la chercheuse.

Selon le *Wall Street Journal*, le palais royal est divisé sur l'idée de normalisation des relations entre le Royaume wahhabite et Israël.

Le différend oppose le roi Salmane à son fils, le prince héritier Mohamed Ben Salmane (MBS).

Proche et allié de Donald Trump, MBS serait plus enclin à suivre la voie des Émirats que son père, considéré comme un partisan du boycott d'Israël. Le *WSJ* rapporte que le roi Salman, 84 ans, était stupéfait à l'annonce de l'établissement des relations diplomatiques entre les Émirats et Israël, alors que ce MBS n'a pas été surpris.

Le prince MBS "n'a pas informé son père concernant l'accord qui était prévu entre les Émirats et Israël", ajoute le journal proche des conservateurs américains.

L'ombre de l'affaire Khashoggi

Selon le même journal, MBS voulait conclure un accord de normalisation avec Israël, mais le roi Salman a refusé.

Le prince héritier veut établir des relations avec Israël, constituer un front uni contre l'Iran, et dépassé le conflit israélo-palestinien, parce que, pour lui, il est "difficile" à résoudre.

En fait, MBS est redevable à Trump qui l'a "outrageusement soutenu" dans l'affaire du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, assassiné dans les locaux du Consulat de son pays Istanbul, en octobre 2018, expliquait à TSA un spécialiste des questions du Golfe. Bien que l'implication de MBS dans cet assassinat ne fait aucun doute, le prince héritier saoudien n'a pas été inquiété, grâce au soutien de son allié Trump. À six semaines de la Présidentielle américaine du 3 novembre, le Président américain est toujours en retard dans les sondages, face à son rival démocrate Joe Biden. Il a plus que besoin de ses alliés du Golfe, MBS en tête, pour sauver son bilan diplomatique, et l'Arabie saoudite constitue le véritable verrou sur le chemin d'une véritable normalisation des relations entre les régimes arabes et Israël.

Parce qu'elle abrite les lieux Saints de l'Islam et elle représente le leader naturel du monde sunnite.

R. I. / Agences

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 153 blessés en 24 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 153 autres ont été blessées, dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, concernant le dispositif de surveillance des plages, les agents chargés de cette mission ont effectué 317 interventions qui ont permis de sauver de la noyade 185 personnes, d'assurer les premiers secours à 120 autres, ainsi que l'évacuation de 12 personnes vers les différents centres sanitaires de proximité. Les

unités de la Protection civile sont intervenues, d'autre part, pour éteindre un incendie de déchets de bois au niveau de la zone industrielle de la commune de Sidi Khettab, dans la wilaya de Relizane, qui a causé des brûlures à une personne. Elles sont, également, intervenues pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans une armoire de compteur électrique situé dans un immeuble à la cité Rabah Benrahal, dans la commune de Hama Bouziane, à Constantine, causant des gênes respiratoire à 4 personnes. S'agissant des activités de lutte contre la

propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 28 opérations de sensibilisation à travers 4 wilayas (21 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement ainsi que les règles de la distanciation physique, ainsi que 39 opérations de désinfection générale à travers 3 wilayas (15 communes). Ces unités ont procédé, en outre, à la mise en place de dispositifs de surveillance dans un site d'hébergement dans la wilaya d'Alger, destiné au confinement des citoyens rapatriés.